

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 449

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NASSI MOHAMMED

Date de naissance :

01/01/1943

Adresse : 202, Bd Ibn Sina Hay El Hana Casablanca

Tél. : 059 18 78 81

Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :  Lui-même

Nature de la maladie :  Confidentiel  Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

## VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

Nº P19-046653

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 449

Nom de l'adhérent(e) : NASSI

Total des frais engagés :

Date de dépôt : 01/02/2021

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Péclement des Actes
19/01/21	8		G	 Dr HARFAOUI Abdellatif Professeur de Traumatologie et Orthopédie Edimme Assif 100 place des Martyrs 94 30 45 65 56 150 54 32

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Désignation et signature du praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
DR. ABDERRAZAK Hassan. Casablanca 109, Bd. Ibn Sina Hay Hassan 16 022-39-68-16	2021-01-15	15	réunies		5	1800 DHS

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

The diagram shows a 12-rib thoracic cage. Vertebrae are numbered 1 through 12 in a clockwise direction starting from the top. Arrows indicate the Dorsal (D) direction pointing left, the Ventral (V) direction pointing right, and the Posterior (P) direction pointing downwards.

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

# Cabinet GHIAT de Kinésithérapie et de cure naturelle

## ABDERRAZZAK GHIAT

Master en Science de Réhabilitation Physique

Kinésithérapie – Physiothérapie

Correction manuelle – Massage Thérapeutique et Sport

## عبد الرزاق غيات

حاصل على دبلوم الدراسات العليا في الطب الغربي  
الترويض الطبي – العلاج الكهربائي والإشعاعي  
التقويم اليدوي للعظام – التدليك الطبي والرياضي



### Spécialiste en :

- Les maladies Respiratoires
- Les maladies Rhumatologiques
- Les maladies Traumatologiques
- Les maladies Neurologiques
- Les maladies de la Colonne Vertébrale

### اختصاصي في علاج:

- أمراض جهاز التنفس
- أمراض الروماتيزم
- كسور العظام وإلتواء المفاصل
- أمراض الجهاز العصبي
- أمراض العمود الفقري

Casablanca, le 25-01-2021  
الدار البيضاء، في

Devis

M. 449

je soussigné, que M<sup>me</sup> NASSI Mohamed  
a besoin de faire 15 séances pour la  
Colonne vertébrale (partie lombaire).

15 séances x 120 dhs

fait = 1800 dhs

**GHIAIT ABDERRAZZAK**  
Kinésithérapeute - Physiothérapeute  
159, Bd Ibn Sina Hay Essalam  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél. : 022.39.68.16 / 0522.39.68.17  
GMS : 0660.68.17.56

Professeur

أستاذ

Chirurgie Traumatologique - Orthopédique

جراحة العظام والمفاصل

Casablanca, le : 19/01/2021 الدار البيضاء في

Nassi Mohamed M<sup>le</sup> 449

Inhaler au lenthathion -

Par 15 g de redi cat de dos

